

vaincre le public qu'il ne songe pas sans cesse à se maintenir au pouvoir et qu'il a quelque respect pour l'intérêt public. Je déclare au ministre qu'il devrait faire cela dans l'intérêt de la réputation du département et de celle du ministre démissionnaire, qui nous a donné sa parole. Va-t-il ou ne va-t-il pas tenir cette promesse? Il y a d'autres crédits semblables, dans d'autres provinces. Le ministre a dit que nous en avons déjà adopté un, mais parce que nous en avons laissé passer un inaperçu, ce n'est pas une raison pour que nous laissions passer ceux-ci. S'il peut justifier le vote de ces crédits, il n'y a pas de raison pour qu'il ne construise pas un quai dans chaque circonscription où un candidat conservateur lui demandera de le faire.

L'hon. M. REID: Je ne pense pas pouvoir rien ajouter à ce que j'ai dit.

Le danger n'est pas grave, si nous nous en tenons à la construction des quais ou autres travaux publics pour lesquels des crédits sont inscrits au budget. Je suis d'avis que l'ex-ministre des Travaux publics n'a jamais promis de ne pas entreprendre de nouveaux travaux, car cette promesse l'aurait empêché d'agir dans les cas d'urgence. Je ne crois pas non plus qu'il soit juste de rayer ce crédit après que le représentant du comté s'est entendu avec l'ex-ministre des Travaux publics et qu'il a affirmé que chacune de ces entreprises est nécessaire.

M. McKENZIE: Ce centre ne se trouve pas compris dans les limites de la circonscription de M. Carroll, à l'heure actuelle, il en fera partie, cependant, lors des prochaines élections. Si le ministre veut bien se donner la peine de consulter les dossiers, il se rendra compte que personne n'a demandé ces travaux, sauf M. Douglas, qui n'est pas membre du Parlement, mais qui sera candidat du parti conservateur à la prochaine élection. Le ministre veut-il s'engager à obtenir un rapport de l'ingénieur du département à Sydney-Nord et à le soumettre au Parlement avant d'entreprendre ces travaux?

L'hon. M. REID: Je m'engage à donner des instructions immédiates au sous-ministre, d'écrire à l'ingénieur pour qu'il fasse une enquête et s'assure si les travaux sont d'une nécessité urgente, puis nous nous guiderons sur le rapport que fera l'ingénieur divisionnaire.

Côte Sud (Donald's Head), Ile du Cap Sable, prolongement du brise-lames, \$1,800.

L'hon. M. REID: Cette amélioration est proposée par l'ingénieur Lock. Il s'agit [M. Sinclair.]

du prolongement de l'avant du brise-lames de 40 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 17 pieds de hauteur. Cette amélioration est nécessaire afin de permettre aux vapeurs cabotiers d'y aborder en tout temps, peu importe que la marée soit haute ou basse.

Sydney-River.—Quai à Perry-Lewis, \$3,300.

M. McKENZIE: Voilà un autre sujet de discorde; si le ministre parvient à faire adopter ce crédit ce soir, c'est le plus que je puisse lui promettre. Cet endroit se trouve dans la ville de Sydney.

L'hon. M. REID: Ce crédit est destiné à la construction d'un quai à Perry-Lewis.

M. McKENZIE: L'endroit est situé pour ainsi dire dans la ville de Sydney. Il existe déjà un quai du Gouvernement dans la ville de Sydney. La rive en face du port est bordée de quais. Pour quelle raison, le Gouvernement veut-il faire construire un autre quai dans la ville de Sydney? Le projet est réellement absurde.

L'hon. M. REID: Dans le rapport que j'ai sous la main, l'ingénieur adjoint McKeen déclare que Sydney-River est un village situé sur le bras méridional du port de Sydney, à l'embouchure de la rivière Sydney. L'emplacement est à trois milles de la ville de Sydney et à environ 500 pieds en aval du port Gibbons. Ce village est le centre d'une région florissante qui compte un bon nombre de villas d'été où résident des citoyens de Sydney pendant la saison chaude. Les habitants de l'endroit en question ont demandé la construction d'un quai afin que les vapeurs traversant le port de Sydney puissent y relâcher pour y prendre des passagers et les produits de la ferme etc. Les gens qui vont en pique-nique en seraient aussi très heureux. Au cours des années passées, les vapeurs transportant des voyageurs en partie de plaisir étaient obligés de remorquer un ou plusieurs chalands afin de débarquer leurs passagers à marée haute.

M. McKENZIE: Trois milles de Sydney! J'espère qu'il se trouve quelqu'un en cette enceinte qui connaît Sydney. L'endroit en question n'est certainement pas situé à plus de un quart de mille des limites de la ville, s'il n'en fait pas partie. La ville s'étend sur plus de deux milles de grève et l'on nous représente ici que Sydney-River est situé à environ trois milles de la ville! Il n'y a qu'un seul marchand à cet endroit et vous voulez lui construire un quai. La voie de l'Intercolonial passe à sa porte, et il se trouve une voie d'évitement à Gibbons' bridge, à 500 pieds plus loin. Il n'y a pas